

ECOLO
Groupe Provincial

Modification budgétaire N° 1
28 mai 2020

Monsieur le Gouverneur,
Madame, Messieurs les députés provinciaux,
Chers collègues,

Nous saluons très sincèrement le travail et les décisions que les autorités provinciales, Mr le Gouverneur compris, ont prises, avec l'objectif de répondre aux urgences et de préserver les conditions sanitaires des habitants du Brabant Wallon. Ce fut une période difficile, et les choix à opérer furent compliqués, nous nous en doutons. Les quelques légers « couacs » doivent être imputés à la très grande surprise de la crise, c'est tout.

Vient maintenant l'heure de tirer certaines conclusions de cette période et de se projeter dans le futur, qu'il soit tout proche ou plus lointain.

Nous avons entendu le représentant du Collège présenter les grandes lignes de son plan de « relance », et les liens qu'il fait avec la première modification budgétaire 2020.

Il est juste et approprié que les pouvoirs publics prennent des initiatives. Les longues semaines d'interruption de toutes les activités humaines qui ont frappé nos concitoyens durant cette crise sanitaire ne peuvent pas rester sans réactions. Et à nouveau, nous reconnaissons que les autorités provinciales se sont immédiatement attelées à la tâche.

Durant ces dernières semaines, tant dans la presse que lors des rares réunions auxquelles nous avons pu participer, nous avons senti la volonté d'adapter les politiques d'avant avec la situation d'aujourd'hui.

Nous voyons aujourd'hui quel est le fruit de ce travail, puisqu'il se traduit dans les chiffres budgétaires.

Vous vous en doutez, nous n'allons pas être tout à fait d'accord avec la proposition qui nous est soumise. Pour deux raisons essentielles.

La première. Malgré que nous ayons à chaque fois que ce fut possible fait proposition de service pour participer aux réflexions, nous devons constater que la majorité a préféré faire son chemin seule. Nous aurions sans doute pu aboutir de manière plus collective.

Néanmoins, cette situation nous offre un avantage, celle de la parole libre et de faire nos propres analyses.

La deuxième. Il est évidemment nécessaire de dégager des moyens financiers et humains pour développer des nouvelles politiques. Et comme les budgets ne sont pas extensibles, cela nécessite des choix, et donc l'abandon de certaines politiques d'avant ! Nous constatons que ce travail n'a pas été fait réellement. Pourtant, à plusieurs reprises, le collège a annoncé (en dehors de cette période de crise) que ce travail devait être réalisé, et qu'il entrerait dans les intentions.

Sans doute nous dira-t-on que ce sera pour plus tard, que ce n'était pas possible si rapidement, etc... Une belle occasion de ratée, encore.

Je vais très certainement vous étonner mais deux mesures très précises (les seules qui le soient d'ailleurs) vont trouver notre approbation sans réserves.

1.

Le fonds de 3M€ destiné au soutien à risque des TPE/PME. C'est ambitieux et nécessaire de soutenir avec des moyens financiers des petites structures qui ont souffert. Elles n'ont bien souvent, pas accès aux soutiens bancaires classiques.

Reste à désigner le gestionnaire. Nous proposons de prendre contact avec la SOGEPA. Sous l'impulsion du Gouvernement Wallon elle a initié de programme « Ré-Action », justement dédié au soutien à ce public. Nous pensons que 1.000 petites structures peuvent bénéficier d'un soutien de 3.000€ (supplétif à la prime Wallonne de 5.000€)

2.

Le projet « Place aux artistes ». L'idée de solliciter les communes et de les subventionner à hauteur de 5.000€ (ou plus selon les projets) pour mettre en place durant l'été de multiples événements à petite échelle est enthousiasmant. Cette initiative recréera le lien social assez distendu durant les deux derniers mois et viendra très concrètement soutenir les secteurs culturel, touristique et de l'Horeca.

Par contre, nous déplorons les suppressions pures et simples des appels à projets.

Ils disposent de deux avantages importants : celui de dynamiser certaines politiques et celui de donner des moyens supplémentaires aux opérateurs publics que sont les communes et aux associations.

Même si la modification budgétaire prévoit de maintenir une somme de 500K€ pour les projets en lien avec l'après COVID-19, nous pensons que certains domaines restent prioritaires.

- Les cheminements cyclables. Il suffit de se rappeler la ruée sur les magasins de vélo le 18 mai pour se rendre compte de l'importance qu'a pris l'usage du vélo durant cette période. Ce n'est certainement pas aujourd'hui qu'il faut supprimer la politique de soutien au vélo et aux infrastructures qui leur sont dédiées.
- Les centres-villes. Les dynamiques commerciales des centres ville ont souffert aussi. Les images des rues vides et fermées sont récentes. Il faut soutenir les redynamisations bien nécessaires.
- L'accueil seniors et la politique des seniors. La population plus âgée à payer un lourd tribut lors de la crise sanitaire. C'est douloureux de s'en rappeler. Cette tranche de notre population mérite notre plus grand soutien.
- La petite enfance s'est trouvée perturbée, elle aussi. Elle a besoin de se recomposer, de reprendre vie. L'été sera important pour elle. Soutenons-là sans hésitation.
- Le zéro phyto, la lutte contre les inondations et les coulées de boue, ... sont des domaines d'amélioration de l'environnement. Les citoyens ont redécouvert la nature ce printemps, nous devons la préserver.
- Etc...

Nous proposerons donc de les maintenir globalement. Le signe vers les associations et pouvoirs locaux est de continuer à les soutenir, à les encourager à entreprendre des actions et à développer des projets au service des citoyens du Brabant Wallon.

Et puis c'est sur le compte des communes que la Province déploie son plan de « relance ». Leurs finances sont déjà soumises à rude épreuve...

C'est notre amendement 78/3/20.

Nous déposerons aussi un amendement au bénéfice de la zone de secours du Brabant Wallon. La DPR wallonne prévoit qu'au terme de la législature 2019-2024, les provinces prennent en charge les contributions communales aux zones de secours. L'engagement provincial permettra aux communes de libérer des montants importants à leurs budgets respectifs. Nous estimons qu'une première

augmentation budgétaire de 1 M€ avec une montée en puissance lors des exercices futurs, est un acte nécessaire. Notre proposition portera la contribution provinciale à 3,4M€. C'est notre amendement 78/4/20.

Nous avons acté, grâce à une question d'actualité de novembre 2019, que la province n'avait pris aucun engagement financier pour le projet de centre de Hockey à Wavre. Pourtant, nous voyons apparaître une somme de 800K€. Il faut croire que la situation a bien changé depuis, et que notre questionnement de fin 2019 était justifié.

La majorité supprime (ou reporte qui sait ?) d'autres engagements au bénéfice de grosses infrastructures, et pas celle-ci ?

En somme, est-ce bien le moment de s'engager dans de telles dépenses ?

Et le financement, me direz-vous ?

Nous ne comprenons pas pourquoi la majorité ne propose pas de recourir à l'emprunt pour financer les mesures COVID-19.

Le Ministre DERWAGNE l'a annoncé : il permettra un déficit de 3% en 2020 et de 5% en 2021 pour les budgets locaux. De plus il permettra de consacrer 100€ par habitant à de la dette consacrée au COVID-19.

La Province du BW est peu endettée, c'est ce que les autorités nous disent depuis plusieurs exercices. C'est sans doute la meilleure chose à faire aujourd'hui, surtout pour des mesures exceptionnelles de soutien aux institutions et entreprises ayant souffert de cette période de confinement.

Dans la formule que la majorité choisit aujourd'hui, celle de puiser dans les appels à projets, elle fait payer sa « relance » indirectement par les communes, qui ne bénéficieront pas des tantièmes leur revenant et qui devront elles-mêmes dégager des moyens destinés à leur propre population.

La province fait aujourd'hui un pas en arrière en matière de supra communalité.

Nous avons aussi des propositions pour opérationnaliser certaines postes budgétaires qui ont été identifiés sans précision.

- Pour les 750K€ de soutien à la culture, prévoir un mécanisme d'intervention dans les pertes des entreprises culturelles qui dépendent de leur billetterie.
- Pour les 750K€ de soutien au social, prévoir un large soutien financier aux organisations pour jeunes durant l'été, prévoir un large soutien financier aux initiatives de remédiation scolaire organisées jusqu'en septembre.
- Pour les 500K€ de soutien économique, prévoir la création et/ou le soutien à une monnaie locale (100K€), soutien aux projets d'économie de la fonctionnalité (100K€), soutien aux incubateurs de production locale (100K€), ...

Nous les proposons, ici, au Conseil provincial, car c'est le premier endroit où nous pouvons exprimer notre vision d'aide et de soutien à octroyer prioritairement.

Nous les répéterons dans les endroits où l'on voudra bien nous inviter. Le groupe ECOLO, fort de ses 24.5% d'électeurs est à la disposition des autorités.

Enfin, pour le fond générique non affecté de 5 millions d'euros, dont nous saluons la création, nous sommes inquiets de la manière dont ils seront utilisés et comment ils seront affectés.

Je le répète aux membres du Collège : si vous désirez une large adhésion à vos plans d'après crise, associez-nous.

Je vous remercie.